

Séance du Bureau de l'Association Foncière
Du 30 janvier 2021

Le trente janvier deux mille vingt et un, à 10 h 00, les membres composant le bureau de l'Association Foncière de la commune de Uttwiller se sont réunis dans la salle polyvalente de la maison communale

À l'ouverture de la séance, sous la présidence de M. Pierre SEENE, Président, étaient présents :

Mesdames Anneliese DEISS, Edith HAESSIG et Martine KUHN

Messieurs André BREFI, Michel HOFF, Roland KOENIG, Maire et Jean-Michel WEIL

Absents excusés : M. Yann KRIEGER (procuration à M. Pierre SEENE) et Henri LICKEL

Absente non excusée : Mme Léa KUHN

Ordre du jour

1. Installation du Bureau
2. Election du Président
3. Election du Vice-Président
4. Nomination du secrétaire
5. Désignation du secrétaire de séance
6. Approbation de la séance du 27 janvier 2020
7. Approbation du compte administratif 2020
8. Affectation du résultat de fonctionnement 2020
9. Approbation du compte de gestion 2020
10. Tarif de la taxe de remembrement 2021
11. Vote du budget primitif 2021

1. INSTALLATION DU BUREAU

Après l'appel nominal, Monsieur Pierre SEENE, membre et président sortant déclare installer dans leur fonction les membres du bureau de l'Association Foncière :

MEMBRES TITULAIRES : Edith HAESSIG, André BREFI, Michel HOFF, Roland KOENIG, Maire, Yann KRIEGER et Jean-Michel WEIL

MEMBRES SUPPLEANTS : Anneliese DEISS, Léa HENRY, Martine KUHN et Henri LICKEL

2. ELECTION DU PRESIDENT

Le président sortant, Pierre SEENE propose sa candidature pour le poste de président de l'Association Foncière et propose aux membres de passer au vote (à main levée).

M. Pierre SEENE est élu à 7 voix pour.

3. ELECTION DU VICE PRESIDENT

M. Jean-Michel WEIL propose sa candidature pour le poste de vice-président

M. Jean Michel WEIL est élu vice-président de l'Association Foncière à 5 voix pour et 2 abstentions

4. NOMINATION DU SECRETAIRE

Sur proposition du Président, M. André BREFI est nommé secrétaire de l'Association Foncière

5. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Il a été procédé à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein bureau.

M. Jean-Michel WEIL est désigné pour remplir ces fonctions.

6. APPROBATION DE LA SEANCE DU 27 JANVIER 2020

Lecture faite, en l'absence de corrections demandées, le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2020 est adopté à l'unanimité

7. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Bureau, après que le Président Pierre SEENE ai quitté la salle, et sous la présidence de Jean-Michel WEIL, approuve le Compte Administratif de l'exercice 2020 tel qu'il a été présenté, avec

- Un excédent de fonctionnement de 19 703.89 euros
- Un déficit d'investissement de 2 541.26 euros

8. AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE 2020

Sur proposition du Président le bureau décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 2020 comme suit :

excédent de fonctionnement 19 703.89 €

affectation :

virement à la section d'investissement (article 1068) 2 541.26 €

report à nouveau (article 002) 17 162.63 €

9. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Le Bureau adopte à l'unanimité sans observation le compte de gestion dressé par le trésorier pour l'exercice 2020

10. TARIF 2021 DE LA TAXE DE REMEMBREMENT

Le Bureau décide :

- d'émettre un rôle de recouvrement pour l'année 2021 ;

- de fixer à 0,15 euros hors taxes (TVA au taux normal en plus) par are la quote-part à verser par les propriétaires intéressés ainsi qu'une part fixe de 5.00 euros hors taxes (TVA au taux normal en plus)

11. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le Bureau décide de voter à l'unanimité le Budget Primitif 2021 présenté exhaustivement par le Président de l'Association Foncière et équilibré en fonctionnement à 22 987.63 euros et à 5 241.26 euros en investissement

Le secrétaire

Jean-Michel WEIL